

1^{re} Année N° 9

Le N°: 0³⁰

Jeudi 7 Nov. bre 1940

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le Jour des Morts



*Le Monument aux Morts
de la Grande Guerre*

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION: 15 Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **12 \$ 00** — Six mois **7 \$ 00** — Le numéro **0 \$ 30**
ÉTRANGER. Un an **20 \$ 00** — Six mois **12 \$ 00**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Arnaud BARTHOUE, Georges BOIS, Ch.-H BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIÈRE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. COEDÈS, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-RÉMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, Jean DESCHAMPS, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, DUONG-QUANG-HAM, Jean M. HERTRICH, NGUYỄN-VAN-HUYỀN, HUYNH-TON, NGUYỄN-TIÊN-LANG, André LE GUÉNÉDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYỄN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, Jean ROUX, Jean SAUMONT, André SURMER, Madame Marguerite TRIAIRE, LÊ-TAI-TRUONG, NGUYỄN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION: Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYỄN-HUYỀN, Maurice LOESCH, NGUYỄN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE: Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc..

DÉPOSITAIRES

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET C^{ie}, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
HUONG-SON, 97, rue du Coton.
HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.
MOHAMED ISMAIL, rue Paul-Bert.
NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, route de Sinh-Tu.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Coton.
TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
VAN-DUC, 83, rue des Pipes.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

HUÉ

HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
LE-THANH-TUAN, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tièn-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DALAT

POINSARD ET VEYRET

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, rue du Maréchal-Joffre.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

HOP-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIÉTRI

LONG-HOA.

VINH

AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa huu-Hao.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Page
Fidélité aux morts	1	La semaine :	
Demain, l'Indochine, par NGUYÊN-MANH-TUONG	3	En Indochine	9
De notre attitude présente, par NGUYÊN-VIÊT-NAM ..	6	En France	9
Le Cambodge héritier de l'Empire khmer, par KAMBUPUTRA	7	Dans le Monde	10
La communauté villageoise et le culte des génies tutélaires, par NGUYÊN-VAN-HUYÊN	1	En Extrême-Orient	11
Le 2 novembre à Hanoi	IX	La vie indochinoise	11
		Revue de la presse	13
		Légende :	
		La fête de la mi-automne, par DUONG-MINH-THOI	15

FIDÉLITÉ AUX MORTS

LA Toussaint, le jour des Morts : deux fêtes que le calendrier rapproche, que l'usage confond. Et, en effet, le culte que nous rendons aux Morts est bien voisin de cette vénération pour la foule anonyme des Saints, pour tous ceux dont nous ne connaissons pas même les noms, et qu'on glorifie pourtant dans les Eglises pour ceci seulement qu'ils furent des Saints.

Des Morts aussi, en ces jours qui leur sont consacrés, nous ne voulons plus nous rappeler que leurs vertus, que leur sainteté. Les vivants se pressent dans les cimetières et, devant les dépouilles auxquelles ils dédient

la fraîcheur des fleurs, ils prient. Même les incroyants prient ; n'est-ce pas une prière que ce recueillement, que cette attentive invocation du souvenir ? Ils prient. Ils ne contemplent pas, dans le désespoir, toutes ces images du néant. Les images du néant, dans le cruel Champ des Morts, sont là pour signifier au vivant qu'il n'est que poussière ; mais elles lui disent aussi avec force que, dans les Morts qu'il pleure, il y avait encore autre chose que cette vaine poussière. Le croyant songe à la vie éternelle. Et l'incroyant appelle dans sa pensée tout ce qui, des Morts, ne saurait mourir, l'exemple de

leurs vertus singulières, et une figure d'eux plus profondément vraie peut-être que la figure charnelle qu'offrait leur vie (« Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change... »), — une figure purifiée, une figure sanctifiée, une figure qui ne pourrit pas.

Le souvenir de nos Morts est notre galerie d'ancêtres. Dans nos veines coule le sang qui coulait en eux. Or chacun d'eux, si humble fût-il, eut sa part de grandeur, sa part de pureté, sa part de force, sa part de douceur. La vie qu'il leur fallut mener, eux, pauvres hommes comme nous-mêmes, ne fut pas moins dure que la nôtre. Chacun d'eux eut, pourtant, sa part de sainteté : que pourrions-nous montrer, nous, le jour du Jugement ?

Je ne sais si, dans toute notre histoire, un seul Jour des Morts fut tant chargé de sens. La France toute entière se penche sur tout son passé. Elle connut des heures d'une grandeur magnifique ; elle connut des heures amères et sombres, dont une autre race eût peut-être désespéré. Mais la France n'a jamais désespéré d'elle-même. Elle accepte le fait ; devant le malheur elle serre les dents ; elle fait sa part au destin ; puis, avec énergie, mais sans ostentation comme sans dureté, elle se met, une fois de plus, à la tâche, pour gravir un à un les degrés qui conduisent à une nouvelle et rayonnante aurore.

Mais c'est, plus encore, aux Morts de ce siècle que va notre pensée unanime. Aux Morts des deux guerres. Le souvenir de leur sacrifice étreint nos cœurs d'une infinie tris-

tesse. Aura-t-il donc été inutile, ce sacrifice, et toute cette jeunesse ardente sera-t-elle tombée en vain ? Même aujourd'hui, ceci dépend encore de nous. Oui, il dépend de nous que la France pour laquelle ils sont morts reste la France qu'ils ont aimée, ou qu'elle s'abîme à son tour dans le néant comme les nations qui n'ont su vivre que quand la vie leur était facile, et qui, devant le malheur, se sont effondrées. La France nouvelle que nous créerons sera peut-être autre que celle qu'ils voyaient dans leurs rêves quand ils songeaient à l'avenir : mais sera-t-elle autre, au fond, si elle demeure ardente et fière, et fidèle à son génie ? Elle sera ce que nous la ferons ; elle sera telle, si nous sommes fidèles à nos Morts.

Telle aussi notre Indochine, si nous sommes dociles au souvenir et aux leçons des anciens qui, vibrants de jeunesse et de foi, mêlèrent leur sang à la boue des rizières pour que, dans ce petit coin de l'immense terre d'Asie, fleurissent les grandes idées et les grandes œuvres dont ils formèrent l'image, et que, sur leurs traces, pas à pas, la France a réalisées. Un pays qui, si près de nous, produit encore de tels hommes, n'est pas un pays dont le rôle soit terminé. Dans le monde de demain la France sera encore la France, — pourvu que nous soyons confiants, résolus, et fidèles à ces Morts que nous venons de commémorer avec tant de profonde piété.

INDOCHINE.



DEMAIN, L'INDOCHINE...

par NGUYỄN-MANH-TUONG.

Il fut un temps, en Indochine, où pareils à de tendres autruches, nous nous cachions la tête sous les ailes pour dormir. Nous rangions la politique parmi ces activités impures auxquelles nous refusons l'honneur de nos réflexions et de nos efforts. Confiants en l'innocence de nos vœux, nous nous enfermions dans cet optimisme dont nous formions un rempart entre le monde et nous. Nous fermions pudiquement les yeux devant les réalités

(6 lignes censurées)

Avec aisance nous nous inclinions devant ces ordres que nous recevions puisque le son déchirant des sirènes d'alerte ne troublait point la béatitude de notre indifférence et que finalement en 1918, la victoire apporta la plus éclatante confirmation aux vérités officielles qui nous avaient été enseignées.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, il n'en sera plus ainsi demain. Nous nous plaisions naguère à espérer que le cauchemar que continue à vivre l'Europe nous épargnerait ses horreurs. Pendant de longs mois, nous nous félicitions de notre chance et le « Suave Mari Magno » retentissait, — combien agréablement ! — dans nos mémoires. Cette paix tremblante dont le pied fugitif se pose à peine chez nous, de quelles frissonnantes délices, elle nous accorda le don !

La commotion n'en a été que plus terrible, qui nous a réveillés, ces derniers temps, de notre précaire tranquillité. La guerre nous impose déjà le spectacle de ses réalités atroces et il s'en faut de peu que le tribut qu'elle exige de nous ne devienne d'une importance épouvantable. Nous ne remercions jamais assez la générosité de tous ceux à qui nous devons de ne point pleurer toutes nos larmes, de ne point verser tout notre sang. Mais cette paix retrouvée encore qu'inquiète nous impose des devoirs. Nous apprenons que nous avons perdu cette facilité d'antan où nous nous oublions. Les jours où nous entrons seront bien difficiles. L'avertissement nous en a été donné de tous les côtés. Il nous faudra rompre avec nos vieilles habitudes d'insouciance, d'indifférence, d'inconscience. Nos yeux dilatés par l'angoisse

s'ouvriront, au besoin malgré eux, sur les écueils contre lesquels les tempêtes futures pourront précipiter l'Indochine. Le devoir de toute tête qui pense est d'envisager ces difficultés en face et de prendre ses responsabilités. Personne ne saura plus se réfugier derrière l'excuse trop commode d'ignorance. Nous inaugurons maintenant une ère de **conscience**.

Aujourd'hui nous savons que demain ne conservera pas les solutions paresseuses d'hier. Dans le monde neuf qui se forme, tous les problèmes seront posés à nouveau. Il serait étonnant que l'Indochine échappât à la règle. Dans les lignes qui vont suivre, nous nous proposons, en toute humilité, de réfléchir sur les conditions dans lesquelles doivent se poser les problèmes indochinois et sur la méthode qu'il convient d'appliquer pour les résoudre.

★★

Les médecins déclarent volontiers que la même maladie ne présente pas les mêmes symptômes et ne requiert pas la même thérapeutique suivant les individus. On peut en dire autant des difficultés dont les nations sont victimes. Les mêmes problèmes peuvent se poser ici et ailleurs. Mais les conditions dans lesquelles ils se posent, les solutions qu'il faut leur apporter varient de pays à pays, de peuple à peuple. Le mépris d'une telle vérité conduit à des erreurs infiniment dangereuses.

Trois données essentielles fixent, selon nous, les conditions permanentes dans lesquelles se posent tous les problèmes indochinois quels qu'ils soient. Il n'est pas sans intérêt de les examiner successivement afin d'en évaluer l'importance et d'en préciser le jeu.

★★

L'Indochine est extrême-orientale. Elle peut aimer ou haïr ses voisins, mais elle est obligée par sa position géographique d'entretenir avec eux un commerce dont le volume peut varier au gré de ses désirs mais dont ses intérêts bien compris commandent l'existence. Les sentiments dont son cœur est animé peuvent l'amener à organiser des relations économiques avec des pays situés dans d'autres hémisphères. Mais l'éloignement dans lequel elle se trouve de ses amis lui impose une série de difficultés dont les principales concernent les problèmes du transport et de l'échange.

Elle aura besoin d'une flotte marchande, pour triompher des obstacles que suscite la distance.

Or seules, quelques nations, parmi les plus riches du monde, peuvent s'en payer le luxe.

Certes, elle a la possibilité de recourir aux services d'une flotte marchande étrangère. Mais le fret alourdit de charges souvent exorbitantes le prix des marchandises et en rend le commerce infructueux. D'autre part la libre navigation sur les mers est un bienfait qu'accorde la paix et que retire la guerre. Vienne donc le moindre désordre dans le monde et voilà la pauvre Indochine asphyxiée par les richesses dont elle ne peut plus provoquer l'écoulement. Et déjà le spectre de la crise économique surgit !... Ainsi la nature condamne à l'échec une organisation dont l'homme porte la responsabilité et dont l'artifice ne saurait résister aux pressions de ce réel que l'homme a voulu négliger.

Sa situation géographique ordonne donc à l'Indochine de situer son économie sur le plan extrême-oriental. Cela est d'autant plus vrai que les produits naturels dont l'Indochine assure l'exportation ne conviennent qu'à la consommation des peuples extrême-orientaux. Elle peut certes, introduire chez elle des cultures nouvelles dont l'hévéa offre un magnifique exemple, mais rien n'empêchera qu'elle reste, dans l'avenir comme dans le passé, une grande productrice de riz. De même, aucune propagande, si habile soit-elle, ne pourra transformer les goûts millénaires que l'Occident porte au blé et l'Orient au riz.

On nous permettra donc d'affirmer que les données géographiques indochinoises imposent à ce pays une vocation économique extrême-orientale.

★★

L'Indochine est aussi un pays très vieux. Elle possède un passé dont elle demeure prisonnière et où la gloire et la honte composent de dramatiques jeux de lumière et d'ombre. Son âme est faite de celles de ses héros et de ses lettrés, de ses mandarins et de ses paysans. L'action qu'elle a exercée dans le domaine matériel ou intellectuel, les œuvres qu'elle y a laissées, les mœurs et les usages qui perpétuent le plus caractéristique d'elle-même, les traditions qu'elle respecte et dont elle pleure en secret le déclin, témoignent remarquablement en faveur de son génie. Si l'on veut l'assimiler, il faut annihiler son âme et détruire tout ce

qu'elle a inclus d'elle-même dans la structure du monde extérieur dont elle a fait le théâtre de ses luttes et de ses efforts, ainsi que tout ce dont elle constitue les fibres intimes de sa sensibilité. L'entreprise sera longue et l'on n'en voit point les intérêts.

Au contraire, il sera certainement plus avantageux d'entretenir, de fortifier même, la conscience qu'elle a d'elle-même et de son histoire. Aucun protecteur ne s'est senti diminué en rappelant à son protégé le souvenir de ses propres grandeurs. Celui-là rehausse l'éclat de sa force du prestige de sa générosité. Celui-ci porté par l'élan de sa gratitude et comprenant de quel côté l'appellent ses intérêts, confond sa cause avec celle de son protecteur et les réunira, le cas échéant, dans la même défense. L'accord de la raison et du sentiment fournit donc les fondements solides à cette construction d'une infinie délicatesse qu'est le contrat par lequel un peuple accepte la suzeraineté d'un autre.

★★

L'Indochine est enfin un pays pauvre. Il y a au monde beaucoup de pays pauvres. Mais nulle part la pauvreté ne présente figure

plus propre à remuer les âmes. Cette misère qui s'intensifie de jour en jour provient du déséquilibre entre les ressources du pays qui dans l'ensemble, restent stationnaires et les progrès toujours croissants de la natalité. De savantes études ont été publiées là-dessus et personne n'a plus le droit d'ignorer les conditions infiniment pénibles dans lesquelles vivent nos paysans. Peut-être le rêve est-il vain d'espérer pour ces derniers un confort dont ils n'ont jamais eu l'idée ? Mais, comme on l'a soutenu, si l'on peut leur assurer le riz quotidien, si l'on arrive à rayer la disette des fléaux qui accablent ce pays, on aura déjà réalisé un miracle.

Des solutions nombreuses ont été proposées dont certaines ont reçu une heureuse application. L'essentiel est de n'en négliger aucune. Si individuellement les mesures prises ne produisent qu'un faible effet, leur action collective permettra d'atteindre des résultats intéressants. Peut-être faudra-t-il adopter le principe, comme on l'a suggéré, d'écarter toute dépense qui ne soit que de prestige ou de luxe et consacrer la presque totalité de l'argent dont dispose le budget aux seules dépenses dont puisse profiter la paysannerie ?

★★

La méthode dont nous proposons l'application dans l'étude des problèmes indochinois, elle sera donc **réaliste**. Il importe de ne point élaborer des théories plus ou moins ingénieuses

dont seul l'esprit tire son plaisir. Il importe aussi de ne point raisonner par analogie et de ne point s'arrêter à ces déductions hasardeuses auxquelles les savants de cabinet demandent leurs ivresses intellectuelles. Bien au contraire, il faut partir des réalités géographique, historique, sociale, qui conditionnent tous les problèmes indochinois, plier devant leurs exigences, et n'admettre de solutions que celles qui y auront apporté satisfaction. Rien ne peut se construire de solide, d'efficace, de durable si l'on néglige l'une quelconque de ces données ou si délibérément on décide d'en contrarier le jeu.

Cette même méthode, nous souhaitons aussi qu'elle emprunte ses lumières à la raison. Ces temps où nous entrons et qui sont durs ne doivent plus souffrir que le sentiment examine les difficultés, résolve les problèmes, et organise les faits. La sensibilité possède ses noblesses que nul ne songera à nier mais elle se plaît à entretenir des confusions, des équivoques dont l'indignité éclate quand il y va des destinées d'un peuple. Le langage qu'elle parle fourmille d'incohérences, d'obscurités où seule trouve son compte cette éloquence pitoyable

qui termine les banquets. Ah, combien plus direct, plus émouvant, le langage de la raison ! Il peut parfois blesser nos oreilles en nous réveillant de nos illusions, mais comme il sonne clair, précis ! Nous savons exactement à quoi nous en tenir et nous pouvons agir en conséquence. Certes, ceux-là seront souvent choqués qui aiment parer la vérité, — par respect humain ou par simple courtoisie, — des subtiles fleurs de rhétorique. Mais au contraire, seront ravis ceux-là qui détestent l'ivresse fallacieuse des promesses et jugent que la sincérité est la meilleure politesse qu'on doit à un peuple. Ce mal aigu de la précision dont parle P. Valéry a fait des ravages en Indochine. Des esprits de plus en plus nombreux s'ingénient à mesurer le vide des mots ou la distance qui les sépare des choses.

On ne nous reprochera pas de dissimuler les difficultés qui demain surgiront en Indochine. Renan disait déjà que nous devons beaucoup plaindre et beaucoup respecter « ceux qui se donnent la peine de nous gouverner ». Jamais parole n'est plus de circonstance.

NGUYỄN-MANH-TUONG.



DE NOTRE ATTITUDE PRÉSENTE

par NGUYỄN-VIỆT-NAM.

Nous vivons à une époque tragique, où des événements souvent contradictoires en apparence se succèdent à une cadence si rapide qu'il est difficile pour chacun de nous de déterminer sa ligne de conduite. Les événements d'ailleurs parviennent le plus souvent à notre connaissance déformés par des commentaires fantaisistes ou tendancieux et nous empêchent d'y voir clair, d'agir avec cohésion.

Essayons pourtant de faire le point et de dégager des faits les mieux établis les conclusions qui nous permettront de fixer notre attitude à l'égard du Gouvernement. Cette attitude doit avant tout être faite de dignité. Or, si nous avons pendant de longues années bénéficié des bienfaits de la France, la dignité nous commande de ne pas nous écarter d'elle dans une période difficile de son histoire.

Ces bienfaits, quel homme de bonne foi pourrait les nier ? Sur le plan matériel examinons seulement la transformation de notre pays depuis l'établissement du Protectorat français, et nous constatons que nous lui sommes redevables de bien des améliorations. L'agriculture, ressource essentielle de la vie annamite a progressé à pas de géant. Dans les trois ky des terres autrefois incultes portent aujourd'hui de riches moissons et d'autres ont vu leur rendement augmenter à la suite de travaux absolument remarquables : hydraulique agricole, emploi d'engrais, sélection des semences, toutes les ressources de la technique moderne ont été mises en œuvre pour accroître le revenu de notre sol.

La création des voies de communication intérieures et extérieures a ouvert le Viêt-Nam autrefois replié sur lui-même au commerce, lui a permis de prendre largement contact avec le monde moderne et chaque fois de nouvelles branches ont été offertes à notre activité.

Sur le plan intellectuel, la France a porté son effort d'enseignement jusque dans les villages les plus reculés de la brousse, et d'aucuns pourront regretter qu'une part plus grande n'ait pas été faite à notre culture classique, et peut-être leur regret est-il en partie fondé. Mais reconnaissons qu'à l'origine l'engouement des Annamites pour l'enseignement occidental fut en partie responsable de ce manque d'équilibre.

Quoiqu'il en soit, le mérite de l'enseignement nouveau est d'avoir été conçu sur des bases pratiques, populaires, d'avoir contribué à former des hommes adaptés aux exigences de l'activité moderne.

On lui a reproché aussi d'avoir fait une part

insuffisante à la morale : nous répondrons à cela que la morale ne s'apprend pas exclusivement à l'école, et qu'elle se dégage aussi des actes de la vie. La morale qui inspire l'œuvre française en ce pays, née de la charité chrétienne et de la sagesse gréco-latine, n'a rien de contraire à notre morale traditionnelle, avec laquelle elle peut se fondre harmonieusement pour constituer l'armature qui fera de nous de bons citoyens de l'Annam et de l'Empire français.

De tous ces dons matériels et spirituels, pouvons-nous nous montrer oublieux, et les Annamites qui ont élevé des autels à la mémoire d'un Si-Nhiêp pourraient-ils se montrer ingrats ?

Certes, des heurts se sont produits, des erreurs ont été commises que des esprits médiocres invoquent pour s'affranchir de leur dette de reconnaissance. Nous leur demanderons d'abord si eux-mêmes ou leurs semblables n'ont pas dans les erreurs une part de responsabilité ? Nous leur dirons ensuite notre conviction profonde que ces imperfections du passé mises en balance avec les bienfaits reçus seraient d'un bien faible poids.

Pour nous, notre conviction est faite : nous ne pouvons rester indifférents devant la France meurtrie, pas plus que nous ne tournerions le dos à un ami malade, à un frère souffrant pour aller vers d'autres espoirs, vers d'autres affections. Nous qui mettons la fidélité (Thuy-Chung) au premier rang de nos devoirs, nous restons fidèles à la France. En formulant cette conclusion, je suis sûr d'être plus particulièrement l'interprète de ceux de mes compatriotes qui ont pu connaître, sur son sol même, le vrai visage de cette nation. J'en appelle à tous ceux qui ont goûté son accueil humain et compréhensif, qui ont vécu parmi ses opulentes campagnes et ses cités ordonnées, à ceux qui sont allés aux sources mêmes recevoir leur part des richesses intellectuelles que prodiguent ses écoles. Pour ceux-là qui ont reçu de la vie française, qui ont perçu malgré des apparences trompeuses et les jugements superficiels, la force et la valeur des véritables vertus françaises, le retour au pays natal dicté par le devoir ou la nécessité a souvent été un déchirement.

Pour ceux-là, la voie est tracée : ils n'acceptent pas l'idée d'un changement qui nous séparerait de la France et ne veulent recevoir que d'elle l'aide et les enseignements qui aideront le Viêt-Nam à jouer le rôle auquel l'appelle sa destinée : celle-ci est indiscutablement placée sous le signe de la France.

Le Cambodge héritier de l'empire khmer

par KAMBUPUTRA.

De tous les peuples qui habitent l'Asie sud-orientale, y compris la péninsule indochinoise, le plus important après le peuple chinois est sans contredit le peuple thai, sinon par le chiffre de sa population, du moins par la superficie qu'il occupe. Sur les cartes ethnographiques, il forme une large tache s'étendant de la péninsule malaise aux provinces chinoises du Kouang-si et du Kouei-tchéou, et de la Chaîne annamitique aux confins de l'Assam.

Cette expansion, qui a son origine et son point de départ en Chine, n'est pas très ancienne, ainsi que le prouve la relative homogénéité des divers dialectes thais. On parle souvent d'invasion thai mais comme l'a écrit Louis Finot : « Le mot d'inondation conviendrait peut-être mieux à la marche de cette race singulière, qui, souple et fluide comme l'eau, s'insinuant avec la même force, prenant la couleur de tous les ciels et la forme de tous les rivages, mais gardant sous ses aspects divers l'identité essentielle de son caractère et de sa langue, s'est épanchée comme une nappe immense sur la Chine méridionale, le Tonkin, le Laos, le Siam jusqu'à la Birmanie et à l'Assam ».

Le seul groupe thai qui soit parvenu à conquérir et à conserver sa liberté et à jouer un rôle dans l'histoire politique de l'Asie est celui qui s'est installé dans la vallée du Ménam et qui a réussi au XIII^e siècle à se libérer de la suzeraineté de l'Empire khmèr. Jusqu'à l'année dernière, il était connu sous le nom de Siam qui est celui par lequel le désignaient ses voisins et qui est attesté dès le XII^e siècle sur les bas-reliefs d'Angkor-Vat. Pour des raisons politiques le Gouvernement de Bangkok a décidé l'an dernier de substituer à cette appellation étrangère le terme indigène de Thai, voulant affirmer par là l'unité fondamentale du Siam avec les groupes ethniques écartelés entre la Chine, la Birmanie et l'Indochine. Le mot Thai désignant un peuple, il a fallu forger à l'usage des Européens un autre terme pour le royaume dont Bangkok est la capitale ; tenant compte du fait que l'anglais est la langue européenne prédominante dans le pays, le Gouvernement de Bangkok a créé le mot Thailand « le pays des Thai » dont les Français ont fait Thaïlande et ont tiré, conformément

aux principes de leur grammaire, l'adjectif thaïlandais. Ce mot a l'avantage de distinguer les Thai civilisés et indépendants, précédemment appelés Siamois, des autres groupes moins évolués de la même famille.

La substitution de Thaïlande à Siam fait partie d'un programme de politique pan-thai tendant à rassembler sous l'autorité des Thaïlandais ce que ceux-ci appellent leurs « frères thais ». Il est à noter que, pour le moment, cette propagande néglige les Thais de Chine et de Birmanie et ne s'exerce que sur ceux d'Indochine. Mais elle dépasse son but et ne peut manquer de provoquer des réactions, lorsqu'elle prétend nous englober, nous khmèrs du Cambodge, dans la grande famille thaïe.

Encore que nos voisins de l'Ouest aient été pendant de longs siècles l'ennemi héréditaire, principal artisan de notre décadence, notre désir le plus cher est de vivre en paix avec eux, mais il nous est difficile de laisser passer sans protester un mensonge historique et ethnographique tendant à nous assimiler à un peuple dont tout un passé nous sépare.

La théorie propagée depuis quelque temps par la presse et la radio de Bangkok veut que les anciens Khmèrs, les constructeurs d'Angkor aient disparu du Cambodge et aient été au cours des siècles remplacés dans ce pays par des Thais. De cette thèse qui ne manquera pas de surprendre les historiens, il serait injuste de rendre entièrement responsables ceux qui ont commencé à la répandre l'an dernier en Thaïlande. La responsabilité est partagée par certains auteurs européens qui, par ignorance des recherches historiques effectuées depuis un demi-siècle, et par goût romantique, parlent encore du mystère qui entoure l'origine et le déclin d'Angkor et de la civilisation khmère. Mais c'est surtout nous, les grands coupables, nous qui oublieux de notre glorieux passé, attribuons aux dieux la construction de nos monuments, de ces temples dans lesquels s'expriment la foi religieuse de nos ancêtres.

Que l'Empire khmèr autrefois riche, prospère et abondamment peuplé, ainsi qu'en témoignent les innombrables vestiges qui le couvrent, ait été en partie vidé de sa substance par les Sia-

mois, ce n'est, hélas ! que trop certain. On sait en effet que leur habitude était d'opérer chez les vaincus de véritables razzias dont leurs annales et leurs chroniques ont gardé le souvenir. Ces razzias qui avaient pour résultat d'augmenter la population des plaines rizicoles du Ménam dont la densité était faible, n'avaient pas de contrepartie. Il n'est nulle part question d'un mouvement de population en sens inverse, c'est-à-dire d'une immigration thaïe au Cambodge, dont la dépopulation a plutôt eu pour conséquence un certain afflux d'Annamites.

Bien que décimée par les guerres et diminuée par ces transfèrements vers l'Ouest, l'ancienne population khmère du Cambodge, loin de disparaître, comme on voudrait nous le faire croire, a au contraire su durer et conserver la plupart des traits caractéristiques qu'un Chinois décrivait à la fin du XIII^e siècle ; et la langue que nous parlons est celle-là même que parlaient et écrivaient les bâtisseurs d'Angkor.

Notre langue, dont les premiers documents écrits remontent au VI^e siècle, sept siècles avant que les Thais inventent leur écriture en copiant la nôtre, déborde largement par delà la frontière de notre pays et est parlée par les habitants des districts de Khukhan, de Surin et de Buriram, au Nord de la Chaîne de Dangrek. Je me souviens de ma surprise amusée en constatant à l'occasion d'un récent voyage à Bangkok que sur le quai de la gare frontière d'Aranya située à plusieurs kilomètres en territoire thaïlandais, un écriteau défendant de prendre du poisson dans une pièce d'eau voisine était rédigé en langue cambodgien-ne.

Le critère linguistique est, avec certaines coutumes vestimentaires le seul moyen de classer les populations de l'Asie sud-orientale en groupes ethniques distincts. Est considéré comme Chinois celui qui parle chinois, Annamite celui qui parle annamite, Mèo celui qui parle mèo, Thaï celui qui parle thaï. De quel droit vient-on déclarer aujourd'hui que nous, qui parlons khmèr de toute éternité, ne sommes pas des Khmèrs, mais des Thais ?

Est-ce parce qu'actuellement notre civilisation matérielle, nos coutumes, notre religion sont pratiquement identiques à celles de notre voisin de l'Ouest ? On ne peut nier en effet que notre pays ne soit, à l'époque moderne, entré dans l'orbite d'une civilisation que nous partageons désormais avec la Thaïlande et le Laos. Mais le Cambodge n'a fait que recevoir, transformées souvent jusqu'à devenir méconnaissables, des traditions, des formules artistiques que les Thais avaient commencé par nous emprunter au XIII^e siècle. Car si l'on veut se donner la peine de

rechercher l'origine de la culture thaïlandaise actuelle, héritière, de celle d'Ayuthya, on constate qu'elle a été élaborée aux XIII-XIV^e siècles dans le royaume thaï de Sukhothai dans la vallée du moyen Ménam. C'est là, au contact de nos ancêtres, alors maîtres du pays, que les Syâm, ces primitifs tatoués et coiffés de feuillages, représentés sur les bas-reliefs d'Angkor-Vat, ont assimilé notre civilisation khmère dont l'empreinte les distingue précisément de leurs frères thais de Chine, de Birmanie et du Tonkin.

Il suffit de dépouiller un dictionnaire thaïlandais pour y reconnaître un nombre énorme de mots d'emprunt d'origine khmère indiscutable et facile à prouver : parmi ces emprunts figure la totalité du vocabulaire royal. En architecture, pour ne citer qu'un exemple, le prang, cette tour élancée dont le spécimen le plus grandiose se dresse sur la rive droite du Ménam, en face et un peu en aval du Palais royal de Bangkok, dérive directement du prasat khmèr. L'Administration centralisée de la Cour d'Angkor exerça une influence profonde sur celle d'Ayuthya et par voie de conséquence sur celle de Bangkok.

On pourrait multiplier les exemples. En fait, il s'est produit là le même phénomène qu'en Birmanie, où les conquérants birmans, venus du Nord, se sont civilisés et cultivés au contact des Mòns du delta. *Græcia capta*.

C'est qu'à l'époque de Sukhothai le prestige de nos ancêtres était immense. Le roi d'Angkor était alors considéré comme un autre Fils du Ciel. Le territoire sur lequel s'exerçait son autorité s'étendait jusque dans la péninsule malaise et jusque sur le cours du haut Ménam. Et si nous nous avisons de vouloir revendiquer les territoires administrés autrefois par les Khmèrs, il ne resterait pas grand'chose de la Thaïlande.

Mais il ne s'agit pas de ressusciter un passé révolu. Notre histoire, qui est inscrite sur près d'un millier de stèles et qui a été reconstituée par les recherches patientes et désintéressées de la science française, est suffisamment glorieuse pour satisfaire ce besoin de prestige que tout peuple civilisé porte en son cœur. Nous n'avons d'autre désir que de cultiver tranquillement nos rizières dans les plaines habitées par nos ancêtres depuis des millénaires, et de pêcher le poisson de nos rivières et de nos lacs, vivant en paix avec nos voisins, à l'égard desquels nous ne nourrissons aucune animosité. Il ne nous déplaît pas d'être traités par eux de « frères », à condition que cette épithète témoigne chez eux d'une affection réelle et désintéressée, qui ne pourra avoir pour les deux pays voisins que d'heureux et féconds résultats.

KAMBUPUTRA.



La communauté villageoise et le culte des génies tutélaires

par Nguyễn-văn-Huyền

LA commune est au Pays d'Annam l'une des institutions les plus solides. Elle a une grande force dans la société annamite et constitue une organisation administrative presque autonome dans le sein de la nation. *Phep vua thua lê làng*, « la loi du souverain cède à la coutume du village », tel est le dicton annamite qui donne une idée exacte de l'autonomie communale. Vis-à-vis de l'Etat, la commune doit payer l'impôt personnel et l'impôt foncier, satisfaire aux corvées. Elle règle par contre toutes les affaires intérieures. L'Administration n'y intervient qu'en cas de contestation des membres de la commune. Mais dans toute intervention de l'Etat, il faut que l'Administration mette beaucoup de patience. Sinon il lui serait immédiatement répliqué par l'inertie villageoise justifiée par cet autre dicton : « le mandarin est diligent, mais le peuple n'est pas encore pressé, si le mandarin est pressé, qu'il se mette à la nage pour continuer sa route ». Cette situation de fait, acceptée depuis toujours, n'a nullement été ébranlée, malgré les tentatives de réforme des dernières décades qui tendent à réduire, sous le poids du contrôle de l'Etat, les nombreux abus commis journellement derrière la haie de bambous.

Ce qui donne tant de force à la commune c'est cette autonomie des coutumes locales âprement

défendue par une multitude de groupements plus ou moins légalement reconnus. Sans parler des subdivisions en *thôn*, *xóm*, *giáp*, *ngo*, hameaux ou agglomérations plus ou moins étendues, aux intérêts plus ou moins divergents, on note dans la commune la présence d'une foule d'autres organismes qui font tous partie du corps dirigeant communal, et où entrent des individus qui ont les mêmes droits. Il y a le corps des lettrés, celui des gradés universitaires, des gradés militaires, des mâles de plus de soixante ans, etc..., qui constituent les différents échelons de la hiérarchie officielle de la commune.

Il y a en outre, dans la commune, de véritables sociétés coopératives et d'assistance mutuelle aux intérêts bien définis. Par leur esprit d'entraide, les uns et les autres ont joué un rôle bienfaisant dans ce pays où l'argent est rare et où il y a tant de misères et de calamités naturelles. Mais parfois ces groupements arrivent par le nombre de leurs membres et l'influence de certaines personnes, à jouer un rôle prépondérant dans le village. Ce sont là de multiples parties de l'opinion publique de la commune : elles alimentent les discussions dans les affaires communales pour faire respecter les coutumes antiques, elles s'immiscent dans la vie privée des familles pour redresser les torts et les manquements à la morale.

Quoi qu'il en soit la communauté villageoise existe réellement. En face de l'Administration et de tout étranger au village, la solidarité communale, malgré des querelles intestines et les intrigues des partis, n'est pas un vain mot.

*
**

Mais le centre le plus immuable et aussi le plus vivant de la solidarité villageoise est le *dinh*. Chaque village en possède un qui est le foyer de la vie collective de la communauté et où se trouve l'autel du génie protecteur du village. « C'est là que se font, a écrit Paul Giran, les réunions des notables, que se traitent les questions d'administration et de justice intérieures ; c'est là que se font les cérémonies religieuses, que s'accomplissent, en un mot, tous les actes qui sont la vie de la société annamite. Le génie protecteur représente de manière sensible la somme des souvenirs communs, des aspirations communes ; il incarne la règle, la coutume, la morale et en même temps la sanction ; c'est lui qui punit ou récompense selon qu'on enfreint ou qu'on observe ses lois. Il est en fin de compte la personnification de cette autorité supérieure qui y a sa source, qui tire sa force de la société même. De plus il est le bien de tous les membres de la communauté ; il en fait un bloc, une sorte de personnalité morale dont tous les buts essentiels se retrouvent dans chaque individu ».

Conscient de ce rôle capital du *dinh* dans la société annamite, M. Georges Cœdès, Directeur de l'E. F. E.-O., a pris au début de 1938 l'initiative de mener une vaste enquête sur le culte des génies tutélaires de la communauté villageoise. A cet effet il a envoyé par l'intermédiaire des autorités de l'Administration civile un ques-

tionnaire à tous les villages où un culte est rendu dans la maison commune à un génie protecteur. Ce questionnaire, inspiré d'un important article publié par M. Nguyễn-van-Khoan dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* en 1930, se compose de plusieurs parties : Légende du Génie, Lieux consacrés au culte, Date des rites et cérémonies, Offrandes, Officiants, Vêtements et Objets de culte, Interdits à observer dans le culte et dans la vie courante, Evolution du culte.

*
**

Les réponses parvenues à l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont très nombreuses. Elles constituent une masse énorme de faits jamais encore réunis. Les documents ainsi rassemblés, grâce à la précieuse collaboration des notables de nos villages, renferment par ailleurs des copies de manuscrits concernant les légendes des génies et des brevets royaux des différentes dynasties annamites, conférant des titres aux saints-patrons des *dinh*. L'Ecole Française d'Extrême-Orient fait en ce moment estamper toutes les stèles des pays annamites. Une étude comparative de ces stèles et des résultats de cette vaste enquête sera d'une importance capitale pour l'histoire politique, sociale et religieuse de ce pays. Un grand calendrier des fêtes de village, un atlas fixant la répartition actuelle des génies tutélaires en relation avec les faits sociaux et politiques, un corpus des saints-patrons, pourront de la sorte, être mis en chantier. Malgré les difficultés de l'heure, l'Ecole Française d'Extrême-Orient continue ainsi à contribuer pour une large part à la profonde connaissance de l'Annam.



Le *dinh* de Dinh-bang (Bac-ninh)



Le « Pavillon d'eau » du **dinh** de Phù-dong (Bac-ninh)

Le génie tutélaire d'un village est un personnage historique ou légendaire que les premiers fondateurs qui avaient créé la commune ont choisi soit à la suite de révélations mystiques, soit après examen du rôle historique du dieu ou des circonstances qui ont présidé à la création du groupe. C'est quelquefois comme l'a noté M. Nguyễn-van-Khoan, une divinité des croyances populaires, « génie à tête coupée », « enfant », etc..., qui s'est révélée par des miracles après sa mort, qui fut violente et survenue à une heure sacrée. Mais le plus souvent les villages adorent les génies célestes et les hommes célèbres disparus après avoir rendu d'éminents services à l'Annam. Parfois on adopte des personnages vivants qui ont été connus par leurs hauts faits.

En tout cas, une commune qui se crée est immédiatement placée sous le patronage moral d'une divinité ou d'un personnage divinisé qui est un symbole pour les lettrés et une menace pour les esprits simples, afin d'imposer à tous une discipline, une ligne de conduite collective devant le génie qui est chargé par le Souverain d'En-haut ou par l'Empereur Fils du Ciel de

veiller à l'observance du coutumier local. Pour défendre ainsi les intérêts de la communauté, on se place sous l'égide d'une divinité qui s'est surpassée par des actions vertueuses et qui symbolise par là la puissance arbitre et justicière.

C'est la communauté villageoise entière qui doit vénérer ce génie. Elle est représentée dans l'office de ce culte par les personnes désignées pour leurs mérites. Avec le premier officiant, *chu tê*, en tête, tous les habitants y participent dans un ordre déterminé par une hiérarchie qui varie dans ses détails avec chaque village, mais qui reste dans son essence immuable, basée sur les mérites personnels sanctionnés par un grade de mandarinat ou par une fonction publique.

La maison commune, le *dinh*, est construite de préférence un peu à l'écart des habitations. C'est dans certains villages, comme à Yên-so (province de Hà-dông), Dinh-bang (province de Bac-ninh) et Chu-quyên (province de Son-tay), une œuvre d'art d'une grande beauté. Elle comprend toujours un ensemble de bâtiments assez vastes pour contenir l'autel du génie, les objets de culte, et pour permettre aux habitants de s'y réunir les jours de fêtes. D'une façon générale



L'autel du **dinh** de Thô-hà (Bac-giang)

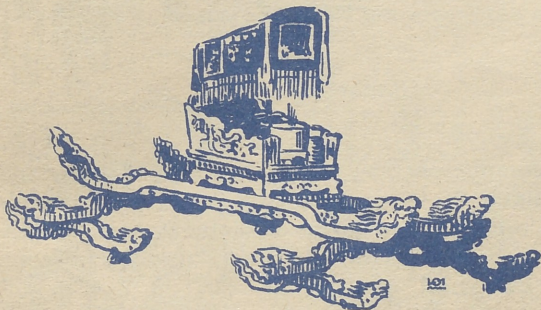
elle se compose avant tout d'un bâtiment en T renversé dont le trait vertical forme le sanctuaire et le trait horizontal la salle des rites. Parfois elle affecte la forme d'un H couché.

Cet édifice cultuel est précédé de bâtiments latéraux construits à droite et à gauche d'une vaste cour. C'est là que se font les préparatifs



de fête et que se tiennent les réunions des notables. Cette cour est fermée sur le devant par une triple porte monumentale.

Dans le sanctuaire se trouve l'autel du génie. Celui-ci est représenté par une statue ou, le plus souvent par un trône d'autel, drapés l'une et l'autre de soie rouge ou jaune, couronnés d'un bonnet de mandarin et munis d'une paire de bottes. L'âme du génie est figurée par les Brevets royaux qui lui ont été conférés et que l'on conserve dans un coffret laqué et doré. Le sanctuaire reste toujours fermé par des portes aux panneaux plus ou moins richement ajourés qui ne s'ouvrent qu'aux jours de fête. Seul le notable chargé des fonctions de premier Officiant et le gardien du temple ont le droit d'y accéder après s'être convenablement purifiés,



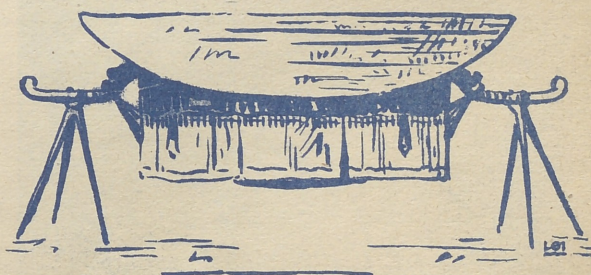
Dans l'entre-colonnement central du bâtiment qui précède le sanctuaire se dressent les tables d'autel en bois sculpté et doré surchargées d'in-

truments de culte (brûle-parfums, chandelier, service à alcool, etc...) et flanquées des deux côtés d'objets précieux d'apparat. Dans les entre-colonnements latéraux se trouvent les estrades recouvertes de nattes réservées aux notables.

Les *dinh* ont un char sculpté de dragons, laqué et doré, qui sert dans les processions annuelles à transporter l'âme du génie. En outre ceux qui sont dédiés aux génies masculins possèdent généralement un cheval en bois laqué de rouge



ou de blanc, de grandeur naturelle, richement caparaçonné aux jours de fête. Ce cheval est remplacé dans ceux qui sont dédiés aux génies féminins par un palanquin de chanvre rouge,



recouvert de soie et de stores, suspendu à un fléau aux bouts sculptés en têtes de dragon.

Les cérémonies célébrées dans le *dinh* en l'honneur du Génie tutélaire sont fixes. Le 1^{er} (soc) et le 15^e (vong) de chaque mois, le gardien du temple allume les cierges et les lampadaires,

brûle l'encens et fait sonner la cloche et le tam-tam. Et au nom du village il se prosterne devant l'autel. Puis il tient les portes ouvertes toute la journée pour permettre aux habitants de venir faire leurs dévotions. Les jours ordinaires, le feu et l'encens sont entretenus avec un seul lumignon et trois baguettes d'encens qu'on renouvelle indéfiniment. Ce gardien est quelquefois un habitant du village, n'ayant pas de famille, et qui se consacre entièrement à cet office, à charge pour le village de lui donner une part des biens communaux. Plus généralement un notable est affecté pour un an à tour de rôle au service du culte.

Outre le soc et le vong, on sacrifie dans la maison commune au printemps, à l'automne, au repiquage du riz, à la récolte des prémices du 9^e mois, au 15^e jour du 1^{er}, du 7^e mois et du 8^e mois, au 3^e jour du 3^e mois, au 5^e jour du 5^e mois, etc...

Mais la fête la plus importante de l'année est le *dam* ou *hôi*. Elle est donnée généralement au printemps et en automne, ou encore à l'occasion de l'anniversaire de la naissance ou de la

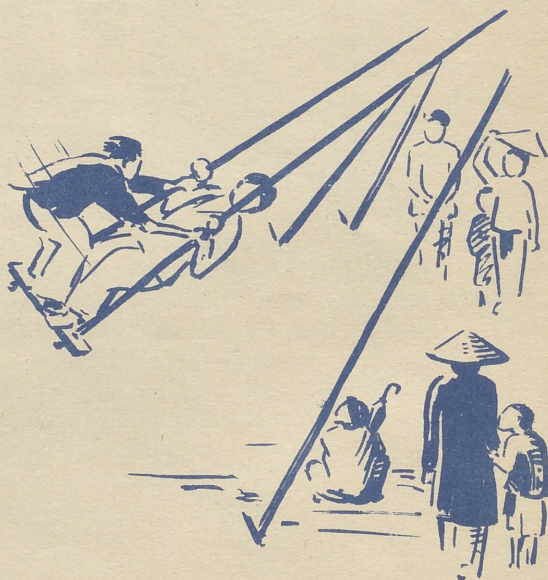
mort du génie. C'est la grande fête annuelle et l'événement capital de la vie villageoise. Pendant toute sa durée, qui peut atteindre jusqu'à un mois, des cérémonies ont lieu tous les jours



en l'honneur du génie. On lui sacrifie solennellement et on promène son char avec un grand déploiement d'objets de culte. On organise en outre des divertissements variés : théâtre, jeux d'échecs, luttes, combats de coqs, d'oiseaux, de buffles, jeux d'escarpolette, etc... Souvent on



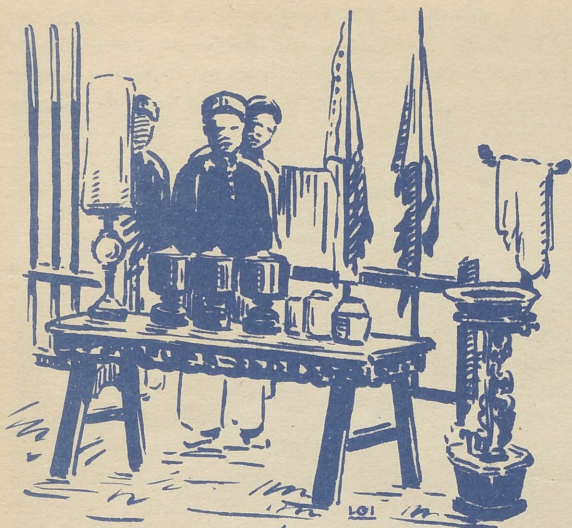
La statue de Trần-vô à Hanoi



accomplit encore un rite qui rappelle les traits saillants de la vie du génie. Ainsi, par exemple, on organise une scène de combat pour un dieu guerrier comme au village de Phù-dông (province de Bac-ninh).

★★

Les offrandes consistent, outre le bétel et l'alcool, en pains de riz, bananes, coqs, riz gluant, porcs, buffle, bœuf. La quantité des offrandes



dépend de la richesse de chaque commune qui possède des ressources plus ou moins importantes provenant des rizières communales ou des



droits perçus lors des mariages des jeunes filles du village, ou pour la reconnaissance officielle d'un grade de mandarinat. Il y a des villages où l'on institue aux grandes fêtes des concours d'offrandes : des primes sont accordées à ceux qui ont su préparer le meilleur riz et présenter le meilleur animal de sacrifice.

L'acte capital de la fête est le sacrifice têt. Il est très minutieusement réglé par les lettrés qui l'ont calqué sur les cérémonies publiques du culte impérial. Il est accompli avec beaucoup de pompe et d'éclat au cours des grandes fêtes an-



nuelles. Il exige le concours de nombreux notables qui ont chacun un rôle bien déterminé. Tous mettent pour la circonstance la robe bleue, le bonnet de gaze et les bottes de flanelle ou de velours. Les mandarins, quand ils sont appelés à officier, revêtent leurs beaux costumes de céré-



monie, coiffent leur bonnet à ailes de libellules, chaussent leurs bottes, et tiennent des deux mains leurs plaquettes d'ivoire.

Tous les gestes qu'ont à faire les officiants sont proclamés à haute voix par des hérauts. Trois nattes sont étendues à la suite devant l'au-



tel du génie. Sur la première, la plus proche de l'autel sont faites l'offrande de l'alcool et la lecture de la prière. La troisième est la place qu'occupe le principal officiant à son arrivée ; et c'est là qu'il doit revenir après chaque phase du sacrifice. Sur la deuxième a lieu le rite du « breuvage du bonheur », c'est là que le principal officiant, représentant attiré du village, re-

çoit la bénédiction du dieu protecteur, sous la forme d'une tasse d'alcool et d'une chique de bétel pris sur l'autel.

Pendant la cérémonie la musique joue. Outre le gros tambour et le gong qu'on frappe de temps à autre pour ponctuer certains commandements, il y a la clarinette, le tambour plat. A ces instruments s'ajoute le groupe des « huit sons » composé généralement des castagnettes à grelots, de la guitare-lune à deux cordes, de la guitare à trois cordes, du violon, de la flûte, du petit tambour à une face, de la cymbale et du petit gong à main. On offre parfois une danse rituelle exécutée par des troupes professionnelles.

★★

Par ce faste et cette réglementation minutieuse, le culte communal impressionne beaucoup les villageois. Il a été transmis sans doute presque sans modification depuis des siècles. Toute la commune y participe dans le bonheur comme dans l'adversité. Toutes les forces vives de la communauté s'y concentrent et s'y perdent. Elles ont contribué à donner à ce culte une armature plus solide que celle d'une religion ordinaire. Le

culte du génie tutélaire est devenu dans l'organisation de la commune une force de cohésion si importante et si indestructible qu'il a su résister triomphalement à toutes les tentatives de réglementation de l'Etat. Récemment, les quelques réformes officielles qu'on y a introduites n'ont réussi à rien changer, sinon à rendre les défenseurs de culte villageois plus prudents et par là même moins vulnérables.

C'est pour cette raison que l'Ecole Française d'Extrême-Orient s'est assignée la tâche de l'étudier dans ses nombreuses variétés pour mieux connaître les grandes institutions de l'Annam. Dès 1938 sur les traces de mon aîné et ami M. Nguyễn-van-Khoan, j'ai publié dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* un essai sur le culte du génie *Li Phuc Man* dans lequel j'ai essayé de délimiter le cadre d'une recherche exhaustive sur ce fond religieux si particulier à la civilisation de l'Annam. L'étude de ce culte qui plonge des racines très profondes dans le milieu annamite, et qui conditionne l'évolution de la communauté villageoise, mérite d'être poursuivie inlassablement.

NGUYỄN-VAN-HUYÊN.



Un angle du đình de Đình-bảng

Le 2 Novembre à Hanoi

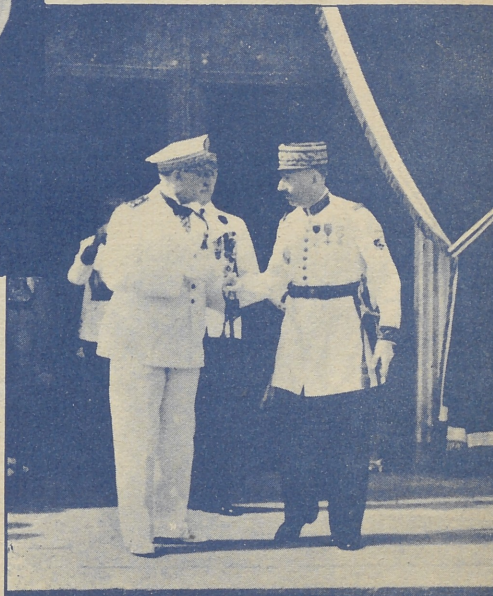


↑
L'arrivée à la Cathédrale
de l'Amiral DECOUX
et de M. RIVOAL, accueillis
par Mgr. CHAIZE

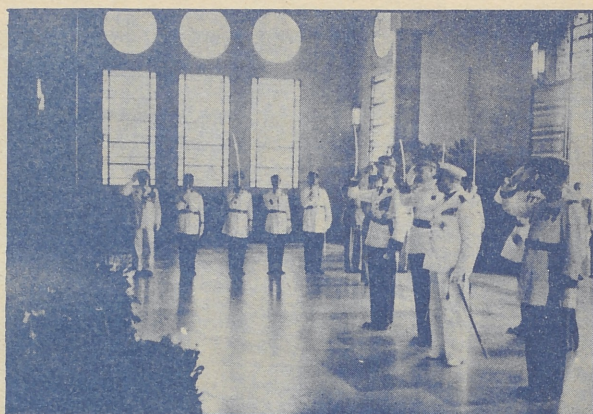
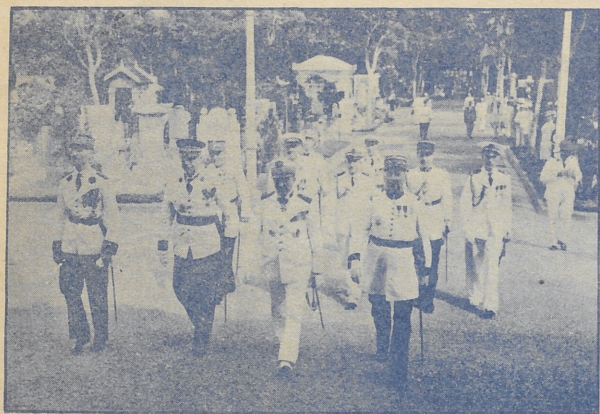


↑
Pendant l'Office.

L'Amiral DECOUX et le Général MARTIN →
à la sortie de la Messe.



Le 2 Novembre à Hanoi

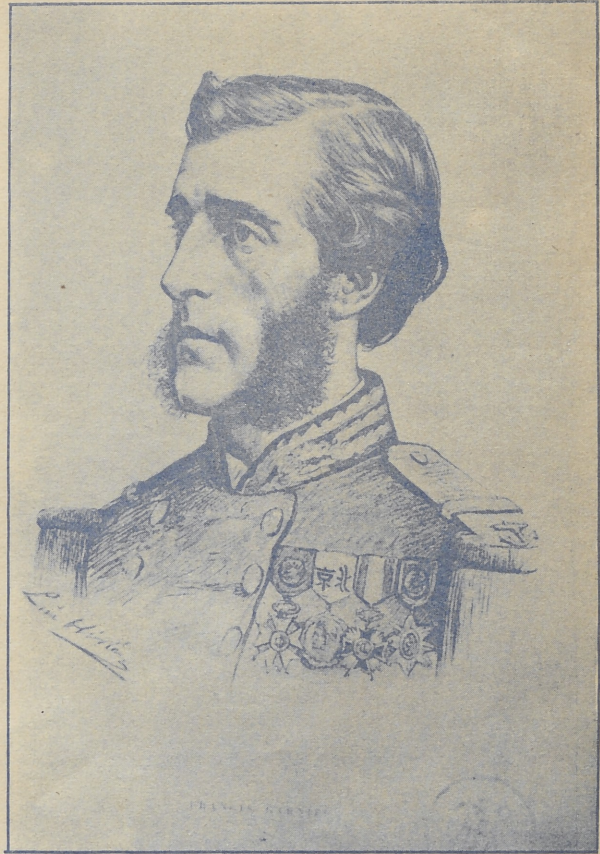


En haut. — Au Cimetière.

Au milieu. — Devant les Monuments aux Morts.

En bas. — Le Monument aux Morts Indigènes (à gauche) et le Monument de la Garde Indigène (à droite).

Le 2 Novembre à Hanoi



↑
Francis GARNIER
et son monument.



↑
La tombe
du Sergent BOBILLOT.

Au monument
Henri RIVIÈRE



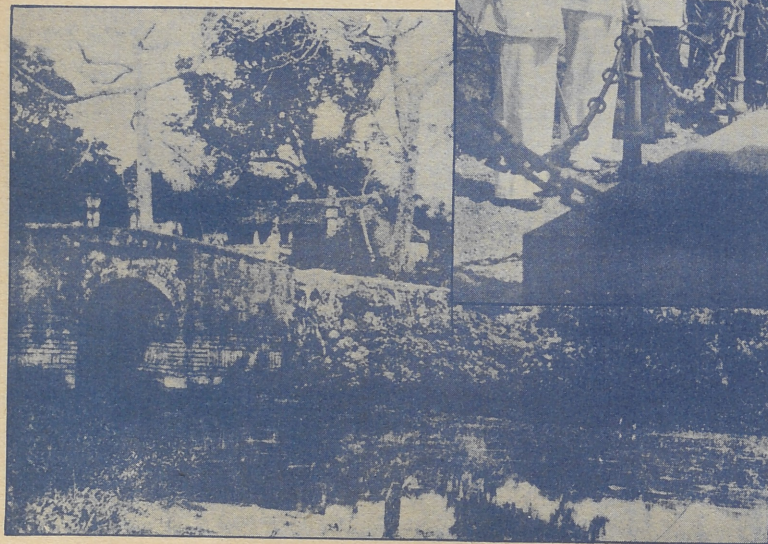
Le 2 Novembre à Hanoi



↑
Henri-Rivière
et son monument



→
Une autre vue
de la Cérémonie
du 2 novembre



←
Le Pont du Papier
en 1883

LA SEMAINE...

...EN INDOCHINE

L'autonomie douanière accordée à l'Indochine française demeure l'événement saillant de la semaine écoulée. On connaît l'essentiel de ce décret publié à l'*Officiel* le 25 octobre dernier.

« Des décrets contre-signés par le Ministre compétent et pris sur la proposition du Gouverneur Général de l'Indochine détermineront chaque année avant le 15 décembre, pour l'année suivante d'une part, une liste des produits originaires de France, d'Algérie qui seront admis en franchise des droits de douanes en Indochine, d'autre part, une liste des produits originaires de l'Indochine qui seront admis en franchise des droits de douane en France et en Algérie. »

La même procédure sera employée vis-à-vis des colonies françaises et des pays étrangers, dont certains produits pourraient entrer en franchise complète, à charge de réciprocité au profit d'autres marchandises d'origine indochinoise.

Les produits de toute provenance, ne bénéficiant pas de franchise, seront soumis à un tarif douanier fixé par décret, comportant, comme le tarif actuel, un taux maximum et un taux minimum, celui-ci n'étant accordé en principe qu'à titre de réciprocité et en application de la clause de la nation la plus favorisée.

On voit qu'il ne s'agit pas d'une véritable autonomie douanière, puisque la fixation des décrets et des listes d'exemption sera faite par le Gouvernement français, seul souverain en la matière. Le Gouverneur Général de l'Indochine préparera, par ses propositions, les décisions qui seront prises par la Métropole.

Sous réserve de cette importante disposition, il est utile de préciser que la loi du 15 octobre 1940 crée un régime douanier indochinois, indépendant du régime français. Là est l'innovation essentielle. Rappelons, en effet, que le régime actuel est celui de l'assimilation douanière des colonies à la Métropole, l'Empire formant un bloc douanier dans lequel les mêmes taxes s'appliquent sensiblement partout. Désormais il y aura, à côté du régime français, un régime indochinois, plus adapté aux échanges dans le cadre de l'Extrême-Orient. Notons qu'il ne s'agit pas d'une innovation douanière : déjà le Maroc et le Congo français bénéficient d'un régime particulier, uniquement fiscal. A son tour, l'Indochine s'oriente dans cette voie et l'on peut estimer que cette réforme sera à l'origine d'une

nouvelle orientation du commerce extérieur de la colonie.

Un décret du même jour suspend jusqu'à nouvelle intervention, les sessions ordinaires et extraordinaires des Corps élus. Nous sommes persuadés que seuls les initiés ont exactement compris la portée de cette mesure. Son importance appelle des précisions.

Désormais les Corps élus, tels que Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers de l'Indochine, Conseil colonial, Petits Conseils des Protectorats, Chambres des Représentants, auront toutes leurs attributions exercées par les Commissions permanentes élues dans leur sein.

Doit-on s'en réjouir, doit-on s'en alarmer ? Sans être le moins du monde désinvolte et irrévérencieux envers les honorables représentants des divers corps élus dont la plupart apportent un concours lucide et réel au pays, nous estimons quant à nous que cette mesure prélude d'une réforme plus profonde répond effectivement à un besoin — nouveau — d'ordre et de simplicité.

Certes, les journalistes regretteront certaines réunions spectaculaires où le patriotisme verbal des orateurs était à la fois une conviction et un devoir. Ils ne regretteront pas cependant certaines interminables séances où des discussions parfois sans issues prenaient le pas sur les questions capitales, où l'intérêt particulier précédait parfois celui du plus grand nombre.

La procédure nouvelle gagnera en rapidité, ce dont ni l'Administration ni les membres élus des différents Corps indochinois ne se plaindront.

La semaine précédente avait eu un caractère nettement économique, du fait des problèmes posés par le Président de la Chambre du Commerce de Saigon dans un discours public. Ces problèmes ont conservé toute leur valeur, qui est grande, nous ne l'ignorons pas. Sans doute S. E. Matsumiya, Ambassadeur extraordinaire du Japon en Indochine, ne l'ignore pas non plus.

... EN FRANCE

Pendant une semaine la France et le Monde sont restés dans l'attente de quelque chose de grand comme un espoir. Parlons de la France. Les commentaires fiévreux de la presse métropolitaine nous donnent suffisamment le ton de

l'impatience française au lendemain des entretiens Laval-Hitler et surtout Pétain-Hitler. Espoir, fièvre, impatience, tels étaient, tels furent les états d'âme successifs de la Nation française. Espoir qu'entretenaient les commentaires des journaux étrangers, espoir que renforçait la confiance du pays dans le patriotisme total du vieux Maréchal. Espoir enfin, parce qu'après être descendu si bas dans les ténèbres du gouffre il n'est pas interdit de lever les yeux vers la lumière. Espoir immense quatre mois après la défaite totale. N'est-ce pas déjà une revanche merveilleuse d'un peuple vaincu ?

Sans décroître, l'espoir s'est doublé en une impatience fiévreuse à travers les contradictions et les déformations d'une opinion toujours trop impressionnable. Une mise au point, des explications étaient nécessaires. C'est chose faite depuis le 31 octobre, date à laquelle le Maréchal Pétain s'est adressé à la Nation. Paroles brèves, nobles, sincères qui ont été aux cœurs français où elles ont maintenu l'espoir.

« Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. Les modalités en seront discutées ultérieurement. A tous ceux qui attendent aujourd'hui le salut de la France, je tiens à dire que ce salut est d'abord entre nos mains ».

Puis la fin... « L'armistice au demeurant n'est pas la paix. La France est tenue par des obligations nombreuses vis-à-vis du vainqueur. Du moins reste-t-elle souveraine. Cette souveraineté lui impose de défendre son sol, d'éteindre les divergences d'opinion, de réduire les dissidences de ses colonies.

« Cette politique c'est la mienne. Les Ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'histoire jugera. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père. Je vous tiens aujourd'hui le langage du Chef. Suivez-moi. Gardez votre confiance en la France éternelle ».

Il y a vraiment une tonalité pathétique qui remue les plus indifférents.

Et ceci rappelle irrésistiblement à notre pensée, ce que le Maréchal nomme « la dissidence » de nos colonies. Elle n'affecte il est vrai — partiellement — que l'Afrique équatoriale française où des troupes à la solde du général français De Gaulle se portent contre leurs compatriotes du Gabon armées avec du matériel de guerre anglais en appliquant des méthodes de guerre totale dignes de Mers-el-Kébir et de Dakar. Et ceci nous étreint douloureusement, surtout en raison de l'insidieuse propagande de la radio britannique. Car s'il pouvait rester dans notre esprit la moindre tolérance sur la bonne foi des intentions anglaises, cette tolérance se serait dissipée à la lecture du récit fait par un témoin oculaire de l'épouvantable assassinat de Mers-el-Kébir. Les

qualificatifs de nous viennent sous la plume. Ils sont trop faibles pour rendre exactement le sentiment d'horreur que nous éprouvons devant la façon dont fut perpétrée la terrible tragédie de Mers-el-Kébir où des forces anglaises exécutèrent de propos délibéré et avec acharnement trois cuirassés français dont le *Dunkerque*, noble et puissante unité de bataille qui excitait des jalousies...

« Si aujourd'hui il y a une tache sur un pavillon, ce n'est parfaitement pas sur le nôtre », a déclaré l'amiral français Gensoul aux obsèques des victimes. C'est bien notre avis. C'est pourquoi nous ne pouvons que conseiller la lecture de cet émouvant récit à tous nos compatriotes. Ils seront édifiés.

...DANS LE MONDE

Churchill — je crois — avait comparé les Balkans à une marmite dans laquelle cuisait on ne sait quel infernal bouillon. Laissons mijoter la marmite avait-il exposé à la Chambre — pardon, au Parlement — avec le sous-entendu que le contenu finirait par faire éclater le récipient. Reconnaissons que le premier Anglais — ou Halifax plutôt — a vu juste. Sans doute a-t-on dû aider quelque peu à la cuisson en y ajoutant quelque ferment approprié.

Le résultat est là : la Grèce est envahie par l'Italie. Pauvre Grèce ! serions-nous tentés de nous exclamer en oubliant qu'inéluctablement le feu gagnera dans tous les Balkans et que la neutralité bulgare ou yougoslave aboutira à quelque protection analogue à celle dont a bénéficié la Roumanie ! Certes nos réminiscences classiques nous portent — sentimentalement — à plaindre ce foyer de tant d'images de beauté, à nous pencher sur les misères et les destructions qui attendent un petit peuple de 7 millions d'habitants heurté par un autre de 43 millions d'hommes. Devant Rome la défaite d'Athènes est hélas, certaine.

D'autant plus que la Turquie dont l'assistance avait été requise est restée dans une attitude de prudente expectative. Enfin la garantie anglaise ne nous paraît pas se manifester — jusqu'à présent — par des arguments de puissance suffisamment nets.

Quoiqu'il en soit cette action italienne en Grèce a différé celle projetée contre l'Egypte. Sans doute n'est-ce que partie remise.

Au-dessus de l'Angleterre et de l'Allemagne la bataille continue. Les destructions s'ajoutent aux destructions, les victimes aux victimes sans que l'un ou l'autre des antagonistes donne — la chose est en vérité assez incroyable — des signes

de défaillances. En mer le blocus répond au contre blocus avec des fortunes diverses. A la lecture des communiqués de naufrages par bombe et par torpille quel être bien pensant ne sent-il pas son cœur soulevé par l'inhumanité d'une telle procédure ? Une immense lassitude vient aussi à surprendre les esprits après quatorze mois, de carnage et de destructions. On en vient à souhaiter la fin de ce cauchemar universel qui marquerait la délivrance du monde, et la renaissance de la civilisation.

En Amérique la campagne électorale bat son plein. M. Wilkie affirme : « Avec Roosevelt, le Pacifique sera en feu dès avril 1941 ». Roosevelt répond : « Toutes les déclarations de mes adversaires ne valent pas le papier sur lequel on les imprime. »

Il est vrai que le papier en Amérique ne vaut pas cher.

La victoire doit cependant aller à M. Roosevelt avec toutes ses conséquences : aide massive matérielle à l'Angleterre, résistance dans le Pacifique.

(6 lignes censurées)

Tokyo, cependant que Londres suit anxieusement la lutte électorale, manifeste ouvertement de l'indifférence vis-à-vis des échanges oratoires et épistolaires des candidats américains. *Wait and see*, telle est sa doctrine actuelle concernant les Etats-Unis.

...EN EXTRÊME-ORIENT

Il semble bien, d'après ce que nous en savons, que la première manche ait été gagnée par Tokyo à l'occasion de la route de Birmanie. Des vagues successives d'avions japonais porteurs de bombes auraient systématiquement démoli les ponts et la chaussée anéantissant les espoirs du Maréchal Tchang-kai-Sek et ceux de ses ravitailleurs.

Dans les Indes Néerlandaises les négociations économiques subissent quelque retard. Le pétrole est évidemment la très grosse question et Tokyo n'en fait nul mystère, pas plus qu'il ne désespère d'arriver bientôt à un accord satisfaisant, dans le cadre de l'ordre nouveau en Extrême-Orient. Ordre nouveau surtout économique qui correspond à une forme d'autarcie, non plus dans un seul pays, mais, par extension dans le groupement de tous les Etats de l'Extrême-Orient, pays des Mers du Sud compris.

Ce à quoi l'Amérique a répondu : *statu quo*, traité des Neuf Puissances, évacuation des ressortissants d'Extrême-Orient, mesures de défense.

LA VIE INDOCHINOISE

Mandarins 1940.

C'est le 30 octobre qu'à l'Université de Hanoi, le Secrétaire Général du Gouvernement Général, M. P. Delsalle, a proclamé les noms de la nouvelle promotion de mandarins : MM. Tran-chanh-Thành, Nguyễn-khac-Bang, Bui-tat-Cuong, Nguyễn-van-Thành, Nguyễn-huu-Chi, Lê-dinh-Chan, Bui-quang-Khanh, Tôn-that-Trach, Vu-quốc-Thông.

M. Pierre Delsalle prononça à cette occasion une allocution, brève mais toute paternelle, dont la presse malheureusement n'a pas reçu le texte. Empruntons-en l'analyse à notre excellent confrère l'*Avenir du Tonkin* :

« De la part de M. le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, « Gouverneur Général de l'Indochine qui aurait bien voulu « venir lui-même présider la cérémonie, mais que des « tâches impérieuses retenaient au Palais de l'avenue Puginier, il leur transmet les félicitations et les souhaits de « réussite du Chef de la Colonie auxquels il s'associait « de grand cœur. Vie simple, vie droite, vie probe toute « de dignité et de labeur ; telle devait être leur vie, « sous le signe de la plus haute qualité.

« Leur réussite s'ils la devaient à leurs efforts persévérants, ils la devaient aussi à la France protectrice et « généreuse, aux maîtres éminents qui les avaient formés, guidés affectueusement.

« Il n'y avait qu'une manière, de payer cette dette de « reconnaissance, c'était de *Servir* le plus noblement possible. »

Peut-être, en Indochine même, ne se rend-on pas assez compte de ce qu'est la réforme d'où est sorti ce concours.

Mandarinat... C'est un très vieux mot, qui évoque de très vieilles choses. Mais il est en train de naître, en notre vieille et jeune Indochine, un corps mandarinal tout neuf, renoué plutôt, bien moderne. Grâce à lui l'Administration indigène des pays de protectorat annamites, restée parfois en retard sur l'évolution des idées et des choses, devient peu à peu, sans violence et sans heurts, une armature souple, solide et bien adaptée aux besoins d'un pays neuf.

Le succès de la réforme s'affirme : on comptait l'an dernier 25 candidats, et 37 cette année. 9 d'entre eux seulement ont été reçus. Sélection sévère, mais fructueuse.

Le concours n'est pas facile. Tout d'abord, il n'est accessible — première sélection à la base — qu'aux licenciés en droit, à qui est ouvert ainsi un débouché. Il faut, pour y réussir, une tête organisée, une belle formation juridique, des connaissances sérieuses : la base du programme est la matière de l'actuel certificat d'études juridiques indochinoises, à laquelle s'ajoutent des compléments d'ordre historique, financier, social, ainsi qu'une initiation aux fonctions administratives et judiciaires.

Une création récente a permis d'assurer aux candidats une préparation approfondie de leur concours : il s'agit de l'Ecole d'Administration indochinoise, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (voir le n° 1 d'*Indochine*) : cette quatrième année d'études à l'Ecole Supérieure de Droit est en effet spécialement consacrée à la préparation des concours administratifs, et plus particulièrement à celle du concours du mandarinat.

Ainsi conçu, ainsi organisé, celui-ci précise et éclaire les vocations des futurs mandarins ; elle leur fait comprendre que la fonction publique n'est pas une prébende honorifique largement rémunérée et due aux vainqueurs d'un simple examen scolaire ou d'un tournoi de littérature, mais un devoir de solidarité sociale dont la grandeur est faite des réalités dont il confère la charge et des

responsabilités qu'il comporte. Ainsi l'Indochine annamite de demain se trouvera-t-elle pourvue de cadres issus de son propre fonds et formés à ses nouvelles missions.

L'Hommage aux morts.

L'Indochine a consacré les derniers jours de cette semaine à honorer la mémoire de ses morts et disparus. Il n'est pas de rite de la vie moderne qui émeuve aussi profondément qu'une visite de la Toussaint.

L'hommage officiel a pris cette année une ampleur particulière du fait de la réunion en une même pensée des morts des deux guerres et des Français qui dorment pour toujours en terre indochinoise pour avoir voulu faire de celle-ci une terre française.

Ce fut au milieu d'une foule immense que fut dite par Monseigneur Chaize, samedi 2 novembre à 8 h. 30, la Messe à la Mémoire des Morts, de tous les Morts tombés au Champ d'honneur. Toutes les autorités civiles et militaires de la ville de Hanoi avaient tenu à venir entourer le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, assisté de M. le Général de Corps d'Armée Martin, de M. le Secrétaire Général Delsalle et de M. le Résident Supérieur Rivoal.

M. le Gouverneur Général déposa ensuite de magnifiques gerbes de fleurs au cénotaphe du cimetière, aux Monuments de la Garde Indigène, aux Morts français et indigènes de la Grande Guerre, au vieux cimetière du Grand-Bouddha où repose le Sergent Bobillot, héros de Tuyên-quang, aux lieux mêmes où Francis Garnier et Henri Rivière furent tués. Cela remonte à 1873 et 1883.

Simultanément, dans toutes les capitales, à Saigon, Hué, Phnom-penh et Vientiane, dans toutes les provinces, le même solennel et pieux hommage fut rendu par les plus hautes personnalités civiles et militaires.

Combien différentes mais aussi émouvantes furent les visites privées auprès de tombes chères.

Notre pensée se porte aussi vers les tombes inconnues qu'aucune main ne fleurira, qu'aucune visite ne troublera ; vers ce solitaire îlot du cimetière, en Baie d'Along où dorment sur une plage, à l'ombre d'un rocher dur, un groupe de marins du Courbet. Nous songeons aussi à ces monuments édifiés sur la route de conquête et de pacification sur lesquels aucune fleur ne sera déposée, aucune parole prononcée ! Mais notre grand Peguy n'a-t-il pas écrit pour eux ces stances immortelles :

*Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle,
Mais pourvu que ce fut dans une juste guerre ;
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre,
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle.*

*Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,
Couchés dessus le sol à la face de Dieu ;
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles.*

*Heureux ceux qui sont morts pour les cités charnelles,
Car elles sont le corps de la cité de Dieu ;
Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu
Et les pauvres honneurs des maisons paternelles.*

*Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première argile et la première terre ;
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre ;
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés !*

Décorations japonaises à un équipage français.

Il s'agit de l'équipage et des passagers de l'avion d'Air-France disparus au large de Fort-Bayard. On se rappelle qu'au mois de juin 1940, au cours de la cérémonie en l'honneur des victimes, le Gouverneur Général Catroux avait décerné à titre posthume, la Croix d'Officier de la Légion d'honneur au capitaine de vaisseau Motoki, de la Marine impériale japonaise.

S. M. l'Empereur du Japon a conféré les décorations suivantes :

Au Capitaine Bougon, l'Ordre Impérial du Soleil-Levant de 5^e classe ;

Au Lieutenant Picard d'Estelan et au pilote aviateur Lacaze, l'Ordre Impérial du Soleil-Levant de 6^e classe ;

Au radiotélégraphiste navigant Péchard et au mécanicien Valepyn, l'Ordre Impérial du Soleil-Levant de 7^e classe.

Florence Naghtingale et les Buts et principes de la Croix Rouge.

M^{me} Gallin, Présidente de la Sous-Commission de l'Enseignement de la Croix Rouge au Tonkin a fait le 29 octobre une conférence fort remarquée sur *Florence Nightingale et les buts et principes de la Croix Rouge*.

Ce n'est pas la première fois que nous avons le plaisir d'écouter M^{me} Gallin et nous n'avons pas oublié le véritable plaisir d'intelligence à l'entendre parler de Pasteur.

L'exposé qui vient de nous être fait est de ceux qui doivent rester.

Incident de frontière.

Phobang. Petite localité frontière dans la Haute Région du Tonkin. Un poste français à 50 kilomètres à vol d'oiseau du chef-lieu de province — Ha-giang — 4 kilomètres de la frontière. En face un poste frontière chinois assure de son côté la police des alentours. Région drôlement piratée où l'on ne distingue pas très bien les réguliers chinois des irréguliers, où par conséquent l'officier-chef de poste doit ouvrir l'œil s'il ne veut pas être surpris.

N'empêche que résister à 400 hommes représente une belle performance, si l'on tient compte encore du fait que les assaillants devaient connaître à fond la région.

Nous ignorons qui commande le poste. Nous aimerions également connaître les noms de ceux qui participèrent à ce fait d'armes.

L'armée pratique à notre avis une trop excessive discrétion vis-à-vis de ceux qui la servent avec éclat. Ceux-là méritent — à titre d'exemple pour les autres — davantage de publicité.

Les cheminots à l'honneur.

Ils le méritent et nous sommes les premiers à nous réjouir des distinctions honorifiques dont ils ont été l'objet à la suite des incidents de frontière du 23 septembre dernier.

Des médailles d'honneur ont été décernées à MM. Masse, Sous-Inspecteur du Trafic et Mouvement à Lang-son, Coumarin, Chef de district à Lang-son, Dinh-van-Thiên, Chef de gare à Dong-dang.

D'autre part des témoignages de satisfaction ont été attribués à MM. Alfano, Directeur des Réseaux de Chemin de fer non concédés, Martin, Ingénieur principal, Harter, Ingénieur principal, Barreau, Chef de gare de Hanoi, Lê-quang-Huy, Inspecteur, Guyot, Inspecteur, Gilbert, Sous-chef de dépôt, Bergier, Sous-Inspecteur, Chanchorle, Chef de dépôt de Hanoi, Bruneteaud, Sous-Inspecteur, Lavergne, Contrôleur.

Revue reçue.

Fascicule 2. — Bulletins et travaux pour 1939 de l'Institut Indochinois pour l'étude de l'Homme.

Un compte rendu complet des matières contenues dans ce fascicule dépasserait le cadre de notre revue. Qu'il nous suffise de signaler la haute portée scientifique des études qui y sont contenues, le très grand intérêt des

exposés faits par M^{lle} Colani, MM. Nguyễn-van-Huyên, Coedès, Castagnol, Paris, Laubie, Tran-van-Giap, Hoffet.

L'importance du bulletin est une preuve de l'utilité de cet Institut qui malgré les difficultés matérielles du moment a réussi à maintenir la continuité de ses travaux scientifiques, leur intérêt et leur diffusion.

Liste des Imprimés déposés en 1940. Dépôt légal de la Direction des Archives et Bibliothèques (1^{er} au 30 juin 1940).

La lecture de ce fascicule ordonné, méthodique comme tout ce qu'offre la Direction des Archives est du plus haut intérêt. Elle nous montre en somme semestriellement la variation de l'activité intellectuelle du pays. Cette activité est-elle en décroissance. En volume et en nombre, oui. Motifs : papier cher, mobilisation, perturbations économiques. En qualité ? Nous ne le croyons pas. Au contraire car la sélection s'est faite.

C'est sur cette remarque réconfortante que nous tenons à remercier M. Boudet et ses services de nous avoir fourni un document d'une valeur aussi actuelle et aussi méthodiquement rédigée.

Le décès de Phan-bôi-Châu.

Un télégramme de notre correspondant particulier à Hué nous informe que Phan-bôi-Châu, décéda dans la nuit de mardi à mercredi à 11 heures après une longue agonie, à l'âge de 74 ans.

Il rendit le dernier soupir entre les bras de son fils aîné, M. Phan-Huynh, et de quelques amis.

C'est une existence tourmentée qui disparaît. Esprit intelligent, ouvert aux idées nouvelles, voire révolutionnaires, cet agitateur finit, au soir de sa vie, par se rendre compte de la vanité de certaines conceptions politiques et sociales. Devenu à son tour convaincu de la nécessité d'une loyale collaboration franco-annamite il l'a prêchée en sage, de la calme résidence où il vivait au milieu des siens, près de la Rivière des Parfums.

Revue de la Presse.

Une visite de S. M. Bao-Dai et de M. le Résident Supérieur

Charbon pour gazogène et utilisation des filaos.

Maintenant sans discontinuer le cours des travaux entrepris qui auraient pu subir du fait des événements un certain ralentissement, les Chefs de l'Indochine donnent un magnifique exemple d'activité aux populations qui apprennent ainsi à conformer leur attitude à celle des dirigeants, et à continuer à travailler avec la même ardeur et le même esprit de calme confiance que par le passé.

En Annam, S. M. l'Empereur Bao-Dai et le Résident Supérieur, M. Graffeuil, accordent toute leur attention éclairée aux problèmes posés par l'évolution économique du pays, problèmes dont la solution est en cours pour certains, au stade d'étude activement menée pour les autres.

Parmi les questions qui ont été exposées récemment à Sa Majesté, celle de l'emploi du gazogène pour la traction automobile et de la fabrication du charbon spécial a retenu l'attention du Souverain. L'Empereur s'est fait expliquer par M. Abgrall, Directeur de l'Ecole Pratique d'Industrie, la technique du nouveau générateur, et celle du dispositif des fours de carburation puis par M. Guibier, Chef du Service Forestier, le problème de l'alimentation en carburant forestier.

A ce dernier point de vue, l'Annam présente des facilités pour assurer un approvisionnement régulier et sans transport onéreux sur la plupart de ses routes. En particulier, le filaos qui peuple ses côtes en forêts denses dues aux efforts de reboisement déployés depuis cinq ans

tant par l'Administration que par les villages, est susceptible de fournir un excellent charbon pour gazogène.

Après cette conférence, l'Empereur accompagné du Chef du Protectorat s'est rendu à l'Ecole Pratique d'Industrie où il a été accueilli par M. Lafferranderie, Chef local du Service de l'Enseignement, et où lui ont été présentés un camion équipé et les fours servant aux expériences de production de charbon spécial pur gazogène.

Sa Majesté s'est intéressée aussi bien à l'exposé qu'aux essais pratiques et a félicité M. Abgrall ainsi que M. Guibier des résultats obtenus.

(France-Annam).

★★

Après l'entrevue Pétain — Hitler

Ce qu'implique le mot « collaboration ».

La collaboration suppose, en effet, une certaine égalité de droits ; la faculté, pour chacun des collaborateurs, d'accepter ou de refuser les propositions de l'autre, de s'associer à ses projets et à son action ou de s'efforcer de faire prévaloir ses propres desseins.

Si c'est bien là ce que signifie, le mot de « collaboration » dont le communiqué officiel s'est servi, si c'est de cette façon que l'ont entendu les deux interlocuteurs de cette entrevue véritablement historique et s'ils sont, comme il faut l'espérer, disposés à en tirer l'un et l'autre, toutes conséquences, ces conséquences peuvent être pour le futur destin de la France, d'une importance considérable, on serait tenté de dire incalculable.

Personne, évidemment, chez nous ne songerait à mettre en doute la sincérité et la bonne foi du maréchal français et du chancelier allemand.

S'ils ont accepté que le monde entier fut mis au courant du résultat essentiel obtenu dès leur première rencontre c'est bien qu'ils sont décidés, l'un comme l'autre, à faire en sorte que ce résultat demeure acquis et que les événements à venir, quels qu'ils soient, ne le remettent plus jamais en question.

Ce même esprit de bonne entente, de « collaboration » — on ne saurait trop insister sur ce mot dont la portée me paraît immense — dont ils sont, tous les deux, déclarés publiquement animés, c'est donc lui qui présidera à l'élaboration du traité de paix, dont il faudra pourtant bien parler, un jour ; c'est cet esprit qui devra inspirer les décisions, arrêtées d'un commun accord, dont l'organisation d'une Europe nouvelle doit sortir.

Car c'est bien là, n'est-ce pas la tâche qui s'impose à tous ceux qui sont entrés en guerre, quel qu'ait été, pour eux, le sort des armes : organiser l'Europe, la reconstruire sur de nouveaux plans, en faire un édifice plus harmonieux, plus solide, plus logiquement conçu que celui que l'on a déjà commencé de jeter bas.

La France par la bouche de son chef, vient de proclamer qu'elle est toute prête à participer à cette œuvre de reconstruction, toute prête à y collaborer.

Mais qui ne voit aussitôt qu'une telle attitude de la France ne restera possible qu'autant qu'elle ne se verra lésée ni dans son honneur national, ni dans ses intérêts vitaux, ni même dans son intégrité, dans son unité historique.

Il ne pourrait être question, pour elle, d'accorder sa collaboration à une entreprise qui ferait d'elle finalement une victime de l'injustice et de la violence. C'est pourquoi ce grand mot de « collaboration », si riche de sens et de conséquences, ayant été prononcé, j'ai bon espoir que la cruelle défaite subie par la France ne se transformera pas, pour elle, en désastre irréparable et qu'elle continuera de jouer en Europe et dans le monde le rôle de grande puissance que lui assignent dans le monde et son glorieux passé et le rayonnement de son esprit.

(La Presse Indochinoise).

VALCOURT.

Naissances.

COCHINCHINE

- FERNANDE-SUZANNE-CÉCILE, fille de M^{me} et M. Charpentier, sous-brigadier de la Police régionale.
- ROBERT-LÉON, fils de M^{me} et M. Huet, directeur des Etablissements Délignon à Hanoi, de passage à Saigon.
- MONIQUE-ANNE-MARIE, fille de M^{me} et M. Pierre Nguyễn-huu-Luong, agent de la Compagnie Air-France.
- FÉLIX, fils de M^{me} et M. Félix, commis de la Marine à Saigon.
- JEANNE-LOUISE-MARYSE, fille de M^{me} et M. Laval, sous-officier aviateur à Hanoi.

LAOS

- CHRISTIAN-CHARLES-JEAN-JACQUES-YVES, fils de M^{me} et M. Charles-Paul-Jean Sorbé, ingénieur des T. P. à Xiengkhouang (28 octobre 1940).

TONKIN

- JOELLE-SOLANGE-LÉONE, fille de M^{me} et M. Léon-Désiré-Louis Pesnel, second maître fourrier à l'Unité marine, Haiphong (25 octobre 1940).
- FRANÇOIS-XAVIER, fils de M^{me} et M. Pierre-Raymond Remy, capitaine à Tong (25 octobre 1940).
- ROBERT-LOUIS-LÉON, fils de M^{me} et M. Léon Vuichard, ingénieur des Mines à Uong-bi (26 octobre 1940).
- DANIEL-EDMOND-ANDRÉ, fils de M^{me} et M. Augustin Bonnard, sergent-chef d'aviation à Tong (26 octobre 1940).
- PIERRE-EDMOND, fils de M. Augustin-Albert Guyot, brigadier-chef à Hanoi (26 octobre 1940).
- PATRICK-LÉON-RENÉ, fils de M^{me} et M. Paul-François-Marie Le Sourd, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine (26 octobre 1940).
- JACQUELINE SOLOVIEFF, fille de M^{me} et M. Jacques Solovieff, des Douanes et Régies à Quang-yên (29 octobre 1940).
- PIERRE-MICHEL, fils de M^{me} et de M. Guillaume Greiner, ingénieur-chef de la Fabrication de la Papeterie de Dap-cau (30 octobre 1940).
- JEAN-PAUL, fils de M^{me} et M. Laské, adjudant-chef (30 octobre 1940).
- JEAN-JACQUES, fils de M^{me} et de M. Louis Grosjean, adjoint chef d'atelier à la S. T. A. I., Hanoi (31 octobre 1940).

- GILBERT-ROGER, fils de M^{me} et M. Abel-Marcel Ruinaut, adjudant (31 octobre 1940).

Mariages.

COCHINCHINE

- M. JEAN GUÉRY avec M^{lle} JACQUELINE LY-CAN, belle-fille de M. Maurice A. Weil, président de la Chambre près la Cour d'Appel de Saigon (16 octobre 1940).
- M. NGUYEN-TAN-HUNG avec M^{lle} TRAN-KIM-TUNG, fille de M^{me} et M. Tran-tuan-Sang, propriétaire à Tan-an (5 novembre 1940).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

- M. PHILIPPE-MAURICE PFAHL, employé de commerce, avec M^{lle} YVONNE-MADELEINE NAVARO.
- M. HENRI-GERMAIN GEORGARD, Infanterie coloniale, avec M^{lle} NÉANG SANG.
- M. CÉCILE-LESLIE CANVIN, commerçant, avec M^{lle} LOUISE-MARIE CONTE.

Décès.

COCHINCHINE

- M. LE BEUVANT, second maître de la Marine.
- M. MOUNIÉ, soldat, à Saigon.
- M. MALTERRE, Régiment des Tirailleurs annamites (24 octobre 1940).
- M. ANATOLE EGLAN, Légion étrangère (24 octobre 1940).
- M. NGUYEN-NGOC-SUNG, délégué administratif du Chef-lieu de Vinh-long (26 octobre 1940).
- M. GUILLAUMIN, de la Police régionale Saigon-Cholon (27 octobre 1940).
- M. PAUL MOUSSIE, Infanterie coloniale (28 octobre 1940).

TONKIN

- M. DRNECK, 4^e R. A. C. à Dap-cau (24 octobre 1940).
- JEANNINE BELEZY, fille de M^{me} et M. Bélézy (30 octobre 1940).

"On devrait mieux choisir les gens"

Nous avons reçu, au sujet du roman de Paul Munier, beaucoup de lettres. La plupart d'entre elles sont vivement élogieuses. D'autres... le sont moins !

Elles reprochent à l'auteur de se complaire dans des tableaux osés, de mettre en scène de tristes personnages, etc...

Nous répondons à ces correspondants qu'ils ont lu avec bien peu d'attention l'avertissement que Paul Munier a placé en tête de *On devrait mieux choisir les gens*, et qui a paru dans le premier numéro d'*Indochine*. Citons :

« Le roman, qui évoque la vie, doit être juste, honnête, humain ; près des laideurs il doit montrer les honnêtes gens tranchant avec les crapules, les intelligents faisant pardonner aux imbéciles, les travailleurs acharnés faisant honnête aux paresseux, la chance même atténuant parfois la méchanceté du destin. « Ça ne l'empêche pas nécessairement d'être amer, triste, sombre ; mais il tombe à faux ; il perd toute signification, si amer, il ne laisse entrevoir l'espérance ; si triste, il ferme ses pages à toute joie ; si sombre, il n'admet aucune lumière. Aux fautes il faut opposer le rachat, sans quoi le roman n'est qu'imposture.

« C'est pourquoi, ayant sensiblement modifié les chapitres autrefois publiés, et qui constituent la première partie du présent ouvrage, le premier volet du diptyque, j'ai complété mon roman par une seconde partie que me commandait ma conscience, j'ai peint le second volet. D'abord la paresse et les fautes ; puis l'effort et le rachat, déterminés par les remords. »

Rappelons encore le titre de la première partie : *Les Fautes*. Rappelons aussi que ce titre figure également dans le premier numéro d'*Indochine*, et qu'il devrait suffire à répondre aux objections...

Paul Munier lui-même a toutefois voulu s'incliner devant celles-ci. Il nous a déclaré qu'en effet le découpage de son roman en « tranches », modifiant les proportions des épisodes, en faussait la perspective, et que, plutôt que d'être mal compris ou suspecté dans ses intentions, il préférerait retirer son roman.

Nous n'avons pu que dire à Paul Munier combien nous déplorions cette décision extrême, et nous incliner...

On devrait mieux choisir les gens paraîtra très prochainement en librairie.

Indochine.

La Fête de la «MI-AUTOMNE»

par DUONG-MINH-THOI.

Chaque année, lorsqu'arrive le quinzième jour du huitième mois lunaire, au début de l'heure du Rat, c'est-à-dire vers les 23 heures, au Tonkin, principalement dans les grandes villes telles que Hanoi, Haiphong, Nam-dinh... les enfants habitant le même village ou le même quartier se groupent à un endroit déterminé. Ils sont munis chacun d'une lanterne faite de papiers multicolores... rouges, verts, or, et affectant diverses formes ; crevette énorme, poisson à la queue en éventail, coq chantant, éléphant ventru. Les rangs se forment, les lampes à l'intérieur des lanternes sont allumées. On se promène par toutes les rues en poussant à tue-tête des cris de joie.

Pourquoi cette promenade ? Pourquoi ces cris de joie ?

La légende historique ou si l'on veut l'histoire légendaire suivante nous en fournit l'explication :

« Il y a longtemps, très longtemps, à l'époque où régnait en Chine l'illustre dynastie des *Tongs*, vivait, dans la mer de Chine, un poisson prodigieux qui avait le don redoutable de se changer en homme. Et quel homme ! Car c'était alors un homme d'une espèce malfaisante. Le soir, furtivement il se glissait dans les maisons, séduisait les jeunes filles, les plus belles comme les moins belles et les amenait avec lui dans son royaume d'algues et de corail. La désolation était sur tout l'Extrême-Orient. Heureusement un sorcier ingénieux ou plutôt un lettré très savant trouva un stratagème pour mettre en fuite ce poisson « ma-qui ». Sur son conseil le monde jaune accrocha le soir, devant chaque maison, une lanterne en forme de poisson et dans cette lanterne brûlait une petite lampe. Le poisson « ma-qui » allait de porte en porte et devant chaque lanterne il grommelait :

« Oh ! Oh ! Ici c'est la maison d'un frère et voilà son effigie. Rien à faire. »

Et il s'en allait ; et toujours et partout il voyait des lanternes. Derrière leurs fenêtres closes les Extrême-Orientaux se frottaient les mains et se moquaient du poisson-homme.

Et puis le poisson-homme mourut.

C'était le quinzième jour du huitième mois de l'année... de l'année... (à ce point de vue la légende historique ou l'histoire légendaire n'a pas donné de précision)...

Quoiqu'il en soit, en souvenir du sorcier ingé-

nieux, chaque année lorsqu'arrive le quinzième jour du huitième mois les enfants se promènent munis de leurs lanternes et poussent à tue-tête des cris de joie.

Maintenant les marchands ne découpent plus les lanternes uniquement en forme de poisson, mais ils en font de toutes sortes, de toutes dimensions et de toutes couleurs.

★★

Pendant que les enfants se promènent, restés à la maison, les parents, au milieu de l'heure du Rat, c'est-à-dire à minuit, dressent dans la cour une table d'autel en l'honneur de l'Empereur céleste. Sur cette table d'autel on voit un brûle-parfum de cuivre entre deux chandeliers également de cuivre et comme offrandes des assiettes contenant des taros cuits et des pamplemousses.

Pourquoi ces sacrifices ? Pourquoi comme offrandes des taros cuits et des pamplemousses, et rien que des taros cuits et des pamplemousses ?

L'histoire dit :

« Vers l'an 25 avant l'ère chrétienne l'Empereur Quang-Vo du nom de Luu-Tu de la dynastie des Hangs fut chassé du trône de ses ancêtres. Il quitta Pékin et se réfugia à Nankin. La ville fut assiégée. Il n'y eut plus de vivres. La population et les soldats mouraient de faim. Le Roi fut très inquiet. Il ne mangeait plus, il ne dormait plus. Il fit dresser — et c'était le quinzième jour du huitième mois — une table d'autel en l'honneur de l'Empereur céleste au milieu de la vaste cour sise devant le palais royal. Il s'agenouilla et adressa au très haut la prière suivante :

« Oh ! Empereur de Jade, ayez pitié de nous. Donnez-nous quelque chose qui puisse nous permettre de subsister pour lutter victorieusement contre nos ennemis et faire régner dans notre Empire la paix et le bonheur. »

Par quatre fois, il se prosterna.

Chose extraordinaire, le lendemain on trouva par toute la ville des plants de taros. On les arracha, on prit les tubercules, on les fit cuire dans l'eau et on eut ainsi à se nourrir.

Cependant comme la population et les soldats n'avaient pas mangé durant plusieurs jours, ils en mangèrent un peu trop.

Les taros, même bien cuits, pris en grande quantité, ne sont pas digestibles.

Tout le monde en souffrit.

De nouveau l'Empereur Quang-Vo s'adressa au très-Haut. Et le jour suivant des pamplemoussiers poussèrent partout, portant de nombreux et énormes fruits.

On mangea des pamplemousses et tout le monde fut guéri.

Et voilà pourquoi chaque année lorsqu'arrive le quinzième jour du huitième mois pour célébrer la fête de la « mi-automne », on se sert de taros cuits et de pamplemousses.

Après leur promenade les enfants rentrent. Eux et leurs parents se mettent autour de la table. On mange, on s'amuse très tard dans la nuit et on passe ainsi une soirée très agréable.

Ce soir-là, les lettrés s'asseyent dans leur cour, au clair de lune, confortablement installés au creux de leurs fauteuils. Tout en buvant des tasses de délicat thé de Chine et en croquant des gâteaux farcis de diverses graines confites, ils regardent béatement la lune, et ils sourient. Une bien jolie légende est à l'origine de cette curieuse coutume.

Naguère, le Roi Duong Minh-Hoàng était devenu si puissant et si riche qu'il s'ennuyait à longueur de journée : ses voisins le craignaient trop pour que la moindre guerre menaçât l'Empire, — les fêtes qu'il donnait n'avaient plus pour lui aucun attrait. Selon l'adage, l'ennui était né de cette uniformité.

Il avait l'habitude, le quinzième jour de chaque lunaison, de rêvasser en regardant la pleine lune. Une nuit, — c'était précisément le quinzième jour du huitième mois, au milieu de l'automne — la lune brillait dans toute sa splendeur.

« Je n'ai plus envie de rien sur la terre », dit tout à coup l'Empereur à son confident favori, le sorcier taoïste La-công-Viên — « Ah, si je pouvais aller là-haut visiter Hang-Nga, la déesse qui habite la lune ». « Sire, dit le sorcier La-công-Viên, ce n'est pas difficile. »

En effet, il jela en l'air son bâton, qui se transforma en un dragon. Minh-Hoàng et La-công-Viên montèrent sur l'animal merveilleux qui s'éleva et en un rien de temps voici le Roi et son favori devant une porte monumentale. Porte admirable faite d'argent et d'or et de pierres précieuses. Elle s'ouvre. La jeune déesse Hang-Nga, d'une éclatante beauté, revêtue d'une robe de soie verte, et dont les cheveux sont relevés en chignon affectant la forme d'un phénix, s'incline respectueusement, sourit et dit : « Sire, donnez-vous la peine d'entrer ». Partout

des ors brillants, et des meubles qu'on ne voit nulle part sur la terre. La Reine des immortelles reçoit le Roi. Un repas est servi. On mange des mets dont la délicatesse est indescriptible et des fruits d'un parfum suave. Pendant le festin, de jeunes immortelles dansent au son d'une musique céleste. Minh-Hoàng en est enchanté. Sur ses lèvres on voit un sourire exprimant un bonheur complet.

Minh-Hoàng et son confident-sorcier reviennent sur la terre. Un an après, jour pour jour, l'Empereur convie le confident à venir au palais. Celui-ci est ébloui de reconnaître les splendeurs du palais de la déesse Hang-Nga, que l'Empereur avait patiemment reconstituées de mémoire. Et les mêmes danses célestes lui sont offertes par son hôte.

Depuis ce jour le monarque prescrit à ses sujets, pour tromper son incurable festin, de célébrer chaque année la fête du quinzième jour du huitième mois.

C'est pourquoi la fête de la mi-automne est consacrée à la lune et à la déesse lunaire Hang-Nga, la Phébé extrême-orientale. Et cela explique que les lettrés, qui seuls ont conservé le souvenir de la légende Duong Minh-Hoàng, commémorent cette fête à leur façon, en admirant béatement la lune.

Il est probable que la fête de la mi-automne a une origine plus prosaïque. Dans tous les pays, chez tous les peuples, on a commencé par fêter les saisons, ces grandes régulatrices de la vie des peuples, dont le mécanisme harmonieux est toujours une source d'émerveillement pour les esprits simples. C'est certainement là que réside l'origine de la fête de la mi-automne. Elle correspond en effet à la fin de la période d'hivernage, à la disparition des rigueurs de l'été.

On a habillé cette fête d'un manteau poétique, selon la règle. Les gâteaux servis lors de la fête de la « mi-automne » rappellent eux-mêmes la double origine de cette festivité populaire. Certains gâteaux, grillés au four, symbolisent par leur couleur brune la terre à peine délivrée des brûlures du soleil estival. Les autres, blancs et élastiques, symbolisent la lune. Tous sont baptisés : gâteaux lunaires de la mi-automne.

DUONG-MINH-THOI,
*Professeur d'Annamite au Lycée
Chasseloup-Laubat.*



Tous

Ces

*procédés modernes
de reproduction
en noir
et en couleurs*

SONT
A VOTRE
DISPOSITION
A L'IMPRIMERIE

G.TAUPIN & C^{IE}

50. Rue Paul-Bert - Hanoi - Tél. 141

LA
CHANCE



*Faites un geste
vers elle
elle peut faire un geste
vers vous*



PRENEZ VOTRE BILLET DE LA

**LOTÉRIE
INDOCHINOISE**